

BUREAU FEDERAL

Réunion du jeudi 09 août 2007 à AGEN

Participent :

M.M : B. LAPASSET, A. DOUCET, R. HOURQUET, J.C. BAQUE, P. CAMOU, J. DUNYACH, J. LAURANS, G. PIERA, C. DULLIN, Mme W. NOURY,
M.M : G. MOLVEAU, C. DOURTHE, D. FALQUE, M. PALMIE, S. BLANCO, B. GODET, J.L. BARTHES, J.L. DRUAIS, J.C. SKRELA.

Excusé : M. Jo Maso

Assistent : M.M : M. GOSSE, G. LESBATS, B. GIRAN.

Le Président ouvre les travaux à 10h00.

I. Communication du Président

- 1.** Le Président remercie Jacques Laurans, Président du Comité du Périgord Agenais, pour l'excellent accueil fait aux membres du Bureau Fédéral qui, après la réunion, honoreront Albert FERRASSE pour son 90^{ème} anniversaire.
- 2.** Le Président informe le Bureau Fédéral des très nombreuses visites de membres du gouvernement et de personnalités faites au XV de France au CNR.
Le Président de la République est lui-même venu saluer les joueurs et leur encadrement.
- 3.** B. Lapasset félicite ensuite Jean DUNYACH pour la Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports qui lui a été décernée récemment.

4. Il revient ensuite sur la façon dont les médias ont rapporté les propos tenus par B. Laporte sur les protocoles existant dans les différents pays sur les contrôles anti-dopage.
Contrairement à ce qui a été écrit, B. Laporte a seulement déclaré qu'il n'était pas informé sur les mesures particulières prises dans les pays étrangers.
Suite aux demandes d'explications formulées par l'IRB, il est prévu que B. Laporte s'exprime lors d'une conférence de presse aujourd'hui.
5. B. Lapasset souhaite la bienvenue à W. Noury qui rejoint le Bureau Fédéral en qualité de membre et il salue également la présence de M.M. Gaston Lesbats et Marc Gosse.

II. Coupe du Monde 2007

1. B. Lapasset donne les résultats d'une enquête de notoriété menée récemment.
Celle-ci indique que 87% des personnes interrogées savent qu'en septembre 2007, la Coupe du Monde de Rugby sera organisée en France.
Par ailleurs, 58% des personnes interrogées citent la Coupe du Monde de Rugby comme prochain événement sportif majeur se déroulant en France.
2. A ce jour, près de 2,1 millions de billets ont été vendus, ce qui représente environ 85% des places mises en vente dans cette compétition.

Deux matches présentent quelques difficultés de commercialisation :
 - Ecosse / Roumanie à Edimbourg
 - Japon / Canada à Cardiff
3. Une réunion organisée le 24 août prochain en présence des Préfets des villes d'accueil des matches devrait permettre de finaliser les dispositifs locaux de « sécurité » mis en place à l'occasion des rencontres de la Coupe du Monde, sur chaque site.
4. Plusieurs partenaires majeurs du XV de France ont prévu de mettre en place des animations dans les villes d'accueil. Il convient de veiller au respect des engagements pris dans le HUA par la FFR.
5. Concernant l'organisation de matches avant et pendant la Coupe du Monde, les principes suivants ont été arrêtés :
 - **Match entre une équipe qualifiée pour la Coupe du Monde et une autre équipe (club ou sélection):**
 - match à faire valider par l'IRB
 - organisation d'un match officiel : arbitres, feuille de match, règles du jeu...
 - contrat d'assurance souscrit pour connaître les risques couverts.
 - Déclaration à l'AFLD pour dispositif éventuel anti-dopage.
 - Procédures disciplinaires fédérales applicables.

- **Match entre des équipes non qualifiées :**
 - même procédure que pour un match amical.
 - l'organisateur doit assurer la rencontre en prenant une assurance spécifique.

Par ailleurs :

- Les équipes qualifiées ne peuvent plus jouer après le 27 août. Seuls les entraînements avec opposition sont autorisés.
- Les équipes non qualifiées peuvent jouer jusqu'au 21 octobre.

6. Représentation fédérale sur les matches de l'équipe de France

- Pour les matches du XV de France à Paris, les membres du Comité Directeur seront invités.
- Pour les matches en Province, des propositions seront faites prochainement.

7. Le 30 août 2007, un déjeuner regroupant le club des villes hôtes sera organisé à Paris.

Les Présidents des Comités concernés et des CLC se doivent d'être présents.

8. Hospitalités

La faible qualité des places attribuées dans le cadre des hospitalités achetées pour les Comités semble poser problème.

B. Lapasset demande à René HOURQUET qu'une réunion soit organisée au plus vite avec les représentants du Comité d'Organisation afin de réunir l'ensemble des éléments constituant de dossier et tenter de le résoudre.

III. Affaires administratives

1. A. Doucet et R. Hourquet font le bilan des entretiens qu'ils ont eus avec les cadres de la FFR début juillet.

Ces entretiens ont, entre autres, pour objectif de répondre aux remarques formulées par la Cour des Comptes sur le fonctionnement de la FFR, plus particulièrement sur l'articulation des attributions entre les cadres et les dirigeants élus.

A cet égard, une nouvelle organisation des services sera mise en place après la Coupe du Monde.

La Direction Générale de la FFR sera associée à cette réflexion.

2. A. Doucet redonne le programme du mois d'août avec la réunion du Bureau Fédéral à Marseille le 18/08 et le déplacement à Cardiff le 25/08.

3. Présentation de la nouvelle Direction Technique Nationale.

Jean-Claude Skrela informe le Bureau Fédéral de la composition de la DTN à compter du 1^{er} septembre 2007.

Une discussion s'ouvre sur le retour en tant qu'entraîneurs nationaux de cadres techniques ayant quitté la fonction pour aller entraîner des clubs professionnels.

Après un échange de vues, il s'avère que le souci de compétence au sein de la DTN amène tout naturellement à y accueillir les cadres techniques les plus performant, particulièrement ceux ayant acquis une expérience du haut niveau dans le secteur professionnel.

J.C. Skrela détaille ensuite les principales orientations de la politique à mener. Il est, par ailleurs, décidé de demander aux clubs professionnels leur organigramme technique.

Il est rappelé que tous les entraîneurs rémunérés doivent être diplômés et que, dans le cas contraire, le club et l'entraîneur s'exposent à des risques en termes de responsabilité en cas de blessure.

La mise en place des nouvelles formations préparant aux nouveaux diplômés permet aux entraîneurs non diplômés de se mettre en conformité dans de bonnes conditions.

La situation des cadres techniques qui entraînent des clubs est ensuite soulevée.

Il est rappelé qu'il n'y a pas de compatibilité entre les deux fonctions sauf si, pour une période donnée, le Président du Comité, en accord avec le DTN, accepte qu'un cadre technique collabore avec un club.

- J.C. Skrela informe le Bureau Fédéral que tous les clubs professionnels ont un centre de formation agréé.
Concernant les clubs amateurs, il évoque le projet de cahier des charges pour un agrément fédéral ainsi que la liste des clubs amateurs ayant obtenu cet agrément.
- Concernant le développement des filières de haut niveau dans le rugby féminin, il propose qu'un pôle espoir féminin soit créé dans chaque secteur.
- Il évoque ensuite les travaux menés par le « pôle recherche » de la DTN, le pôle performance ainsi que le pôle socio économique mis en place.
- Enfin, il informe le Bureau Fédéral que 100% des joueurs du pôle France ayant passé le BAC ont été reçus.

IV. Affaires Internationales

A la demande de J. Laurans, les lieux des matches internationaux devant être joués en France pour les équipes « France -20 ans », « France Féminines » et « France Féminines A » sont fixés. (Tableau joint en annexe).

V. Affaires financières

- 1.** René Hourquet informe le Bureau Fédéral que plusieurs clubs ont pratiqué la gratuité de la billetterie à l'occasion de matches de phase finale.
Il propose que les pénalités financières qui ont été prononcées à leur rencontre soient levées mais que cette mesure de clémence puisse, à l'initiative des Présidents de Comités concernés, être accompagnée d'une interdiction d'organiser des matches de phase finale cette saison.
Cette proposition, adoptée par le Bureau Fédéral, concerne les clubs de Périgueux (PA), Avallon (Bourgogne) et Orléans (Centre).
- 2.** René Hourquet soumet ensuite un projet destiné à valoriser le championnat de France Espoirs (Elite) en faisant prendre en charge une nuit d'hôtel par la FFR, lorsque le match Espoirs se déroule le soir, en lever de rideau du match du TOP 14 ou de PRO D2.
Le coût annuel pour la FFR serait d'environ 60.000 €.
Après discussion et un accord de principe donné par le Bureau Fédéral, il est décidé d'attendre l'avis de la LNR qui évoquera le sujet lors de sa prochaine réunion.
- 3.** La FFR a finalisé le projet de « Boutique XV de France » déjà évoqué à plusieurs reprises.
Elle est située rue de Clichy. Les travaux, déjà commencés, devraient permettre une ouverture, même provisoire, pour le début de la Coupe du Monde.
- 4.** La billetterie commandée par les membres du Comité Directeur, pour la Coupe du Monde, est disponible.
Elle est à retirer au plus tôt, accompagnée du règlement de la totalité des places ainsi accordées.
- 5.** Le mode de calcul des heures supplémentaires dues aux salariés de la FFR a été revu. Il tient compte des jours de congés non pris qui ne doivent pas générer d'heures supplémentaires.
Par ailleurs, une validation mensuelle du nombre d'heures supplémentaires effectuées par les personnels non cadres sera demandée aux cadres responsables des différents services.
- 6.** René Hourquet propose que la FFR prenne en charge les salaires liés à l'indisponibilité du joueur Charlie PLATEK qui s'est blessé lors d'un tournoi de Rugby à 7 avec l'équipe de France.
Le joueur a muté de Brive à Bordeaux à l'intersaison. Il sera indisponible quelques mois et le club de Bordeaux ne versera le salaire à l'intéressé que lorsque celui-ci sera opérationnel.
Le Bureau Fédéral donne son accord sur cette proposition en précisant toutefois que l'aide fédérale sera versée au club de Bordeaux qui reste l'employeur du joueur.

- 7.** De nouvelles procédures d'engagement budgétaire ont été récemment mises en place. Elles sont applicables immédiatement.
- 8.** La FFR a payé les factures d'avocats induites par le litige entre le Comité de Côte d'Argent et la Société Digivision, dans le cadre du Seven de Bordeaux.
Le Bureau Fédéral donne son accord pour que les sommes correspondantes soient débitées du compte fédéral du Comité de Côte d'Argent.
- 9.** En raison de dépassements budgétaires et d'opérations nouvelles, le budget prévisionnel 2007-2008 doit enregistrer quelques modifications.
Le Bureau Fédéral donne son accord sur ces modifications.
Voir tableau annexé.
- 10.** La révision de la tarification des assurances des éducateurs des écoles de rugby est à nouveau évoquée.
Une décision sera prise prochainement.
- 11.** Il est demandé la création d'un poste supplémentaire de CRT en Alsace Lorraine afin de compenser le départ du cadre technique en poste.
Le Bureau Fédéral donne son accord à cette demande.
- 12.** Le tableau des animations prévues dans les Comités par les CLC est présenté aux membres du Bureau Fédéral.
L'objectif est de proposer un projet par jour et par Comité.
Plusieurs opérations de prestige, liées à la Coupe du Monde, inscrites au budget fédéral ou non, vont être organisées.
La convention entre la FFR et le Château de Versailles est présentée. Après accord du Bureau Fédéral, elle est signée par le Président.

13. Subventions diverses :

- US Beaulieu Rugby (Limousin) : 1.000 €
- RC Morteau (Franche Comté) : 1.000 €
- Rugby Lanester Lorient (Bretagne) : 1.000 €
- US Lectouroise (Armagnac Bigorre) : 1.000 €
- US Argentacoise (Limousin) : 1.000 €
- RC Belleville- Cosne (Centre) : 1.000 €
- RC Cruassien (Drôme Ardèche) : 1.000 €

- Saint Marcellin Sports (Alpes) : 1.130 €
- AS Béziers Hérault (Languedoc) : 1.500 €

14. Aides au fonctionnement des challenges

- Challenge de l'Espoir : 5.000 €
- Challenge de l'Essor : 3.000 €
- Challenge de l'Espérance : 5.000 €
- Challenge Leydier : 3.000 €

- Challenge Vaquerin : 3.000 €

15. Actions caritatives

- Association « Le sourire de Lucie » : 1.500 €
(maladie de Sjogren- Larsson)
- Association « Ensemble pour NOA » : 1.500 €
(Syndrome de Jarcho-Levin)
- Pèlerinage des sportifs handicapés : 2.000 €

16. Aides spécifiques

- Comité de Provence :
Suite au séjour de l'équipe de Madagascar dont l'organisation a été déléguée par la FFR au Comité de Provence, le Bureau Fédéral décide de prendre en charge l'accueil local de cette équipe pour un montant de 25.000 €. Les fonds seront versés au comité d'accueil.
Une demande de subvention sera déposée par la FFR auprès du Ministère chargé des Sports et du MAE (Jean-Claude SKRELA).
- Tournoi « Festival de Rugby » :
 - Comité Armagnac Bigorre : 5000 €
 - Comité Béarn : 5000 €
 - Comité Côte Basque Landes : 5000 €Prise en charge des frais sur présentation de factures.
- Agence XV
Actions d'insertion professionnelle des joueurs (exercice 2006 – 2007) : 38.000 €
- Comité Départemental de Haute Savoie
Opération Coupe du Monde au sommet du Mont blanc : 10.000 €
- Comité du Roussillon
Finale du championnat de France (moins de 26 ans) à Paris : 5.000 €
- Centre de formation de l'US Colomiers : 15.000 €
- Cercle Amical Lannemezanais
Contraintes matérielles subies par le club : 5.000 €
- Sections féminines Espoirs
 - Toulouse : 15.000 €
 - Rennes : 15.000 €

17. Projets labellisés Coupe du Monde

- Coupe du Monde au Mexique : 2.000 €

- Tour de France à Marcoussis : 2.000 €
- « Viens transformer ton essai »- (Boé) : 1.500 €
- J-100 à Lens : 2.000 €
- Coupe du Monde des tribus (Nouvelle Calédonie) : 2.500 €
- Corrèze Passion Rugby : 2.000 €
- Exposition Musée du Sport : 10.000 € TTC
- De la Terre aux étoiles (Toulouse) : 3.000 €
- Tapisserie d'Aubusson : 13.500 € TTC
- Soirée de Gala au Château de Versailles
 - Location et sécurité : 13.754 € TTC
 - Prime d'assurance spécifique : 10.000 € TTC
 - *Traiteur : en attente*
- Remise en état du Bouclier de Brennus : 3.200 € TTC

- 18.** Le projet d'opération « De la terre à la lune » ... en relation avec le Comité Midi Pyrénées a été annulé de façon unilatérale par l'IRB.
La FFR souhaite reprendre ce projet à son compte, éventuellement avec comme support, la navette spatiale russe.

VI. Marketing

Guy Piera informe le Bureau Fédéral de la signature de deux contrats :

- Contrat CADBURY pour 250.000 € par an pendant 2 ans.
- Contrat PAREX LANKO : 350.000 € par an pendant 5 ans à compter du 1/07/2008.

VII. DAUNAT BEACH RUGBY TOUR

Christian DULLIN informe le Bureau Fédéral du grand succès de l'édition 2007 du Daunat Beach Rugby Tour et des excellentes retombées médiatiques obtenues.

Il signale que les produits FFR vendus par la boutique, sur le circuit, ont également connu un grand succès.

Il déplore cependant que certaines étapes n'aient pas vu de mobilisation des Comités concernés. Il en sera tenu compte pour les prochaines éditions.

La séance est levée à 12h45.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour n'ayant pas été traités, les points non traités sont reportés au Bureau Fédéral du 18 août 2007 à Marseille.
